

Mobilités Repenser la place de l'automobile dans nos sociétés

X 37

« L'automobile ne doit pas être le point d'accès central de la mobilité », affirme Olivier Paul-Dubois-Taine, président du groupe de travail du Centre d'analyse stratégique, département développement durable.

Invité à partager sa réflexion sur les nouvelles mobilités de demain, dans le cadre des conférences des jeudis ADUrables, Olivier Paul-Dubois-Taine estime que, face aux enjeux de changement climatique, de renchérissement des prix de l'énergie et de l'équité sociale, nous devons repenser la place de l'automobile dans notre société. « Il s'agit de réinventer de nouvelles formes de mobilité et de retrouver les dimensions de liberté et de plaisir qui doivent être associées à nos déplacements », insiste-t-il.

Au passage, il tord le coup à certaines idées préconçues : non, le transport collectif, même s'il faut le développer, ne peut contribuer à apporter une solution durable au problème. L'augmentation



Olivier Paul-Dubois-Taine : réinventer de nouvelles formes de mobilité et retrouver liberté et plaisir. Photo Patricia Louis

des bus et des circuits de ramassage engendrerait un accroissement significatif des émissions de CO2 par habitant.

Accès aux services

« Il faut interroger à la fois la technologie, le territoire et le tissu social car la mobilité ne doit pas être conçue simplement comme la capacité à faire des kilomètres, mais comme un moyen de se rendre vers les diver-

ses commodités qui caractérisent la vie quotidienne : l'emploi, la culture, la vie sociale, l'approvisionnement... L'organisation territoriale doit être pensée en termes d'accès aux services ».

Et de préconiser le développement de véhicules plus performants en coût et en consommation, la mise en place de service de mobilité (autopartage, covoiturage) ainsi que le déve-

loppement des télécommunications à distance (télétravail, livraison à domicile...).

L'autopartage dans deux ou trois mois

Le développement des transports collectifs est nécessaire mais au-delà, Olivier Paul-Dubois-Taine estime qu'il faut promouvoir les petits véhicules légers (à deux, trois ou quatre roues), les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, dont la part ne devrait cependant pas dépasser 10 % à 15 % des ventes à l'horizon 2020... Il plaide également en faveur du développement des services d'information adaptés aux nouvelles mobilités et à la société numérique. « Pour la mobilité durable, il ne faudra pas forcément dépenser beaucoup d'argent mais beaucoup de salive ». Aux pouvoirs publics donc de mettre en place une communication intense pour responsabiliser les acteurs locaux et les citoyens.

Dans le pays de Montbéliard, le transport en commun, c'est 25 000 voyageurs par jour et le système d'autopartage devrait se mettre en place dans deux ou trois mois.

Patricia Louis